

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Création d'une fourrière et d'un refuge intercommunal

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
N°47 (b : Premiers boisements et déboisements en vue de la reconversion de sols	Projet d'une superficie de 24 571 m <sup>2</sup> supérieur à 0,5 ha.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet concerne la réalisation la création d'une fourrière animale et d'un refuge sur la commune de Furiani.

Ce projet est porté par la Communauté d'Agglomération de Bastia.

Le projet aura une capacité maximale de 100 animaux.

## 4.2 Objectifs du projet

Le programme se développe de l'Ouest à l'Est selon la logique suivante. L'accès aux usagers se fait par l'Ouest par l'intermédiaire d'un parvis minéral permettant ensuite de pénétrer dans le bâtiment. Au Nord-Ouest, une zone de parking permet le stationnement de 26 véhicules pour les usagers, 6 véhicules pour le personnel, et 2 véhicules pour le gardien. Notons également 2 emplacements réservés en limite Ouest pour le vétérinaire et l'arrivée de véhicules de transports d'animaux par l'intermédiaire d'un enclos relais. La zone de livraison des marchandises se fait en partie Nord, via une plate-forme permettant le retournement des camions de livraisons. Les accès des usagers et du personnel sont clairement identifiés et différenciés. Le personnel bénéficie de 2 accès indépendants en partie Nord. Une fois à l'intérieur du bâtiment, les éléments du programme sont organisés de la manière la plus efficace afin de permettre une interaction entre accueil du public et activité du personnel. L'accueil du public se fait à l'Ouest par l'intermédiaire de 2 zones d'accueil (une pour la fourrière, une pour le refuge), accolées directement à la zone administrative permettant de traiter les dossiers. Le pôle accueil des animaux est situé tout à l'ouest du complexe, permettant ainsi le traitement des animaux à leur arrivée et leur prise en charge. Les pôles fourrière, refuge chenil et refuge chatterie sont ensuite clairement identifiables mais également interconnectés afin de permettre la meilleure gestion possible. Au centre du complexe se trouve le pôle technique regroupant les vestiaires et la zone de repos du personnel, ainsi que les zones techniques de stockage de matériel et de nourritures pour les animaux. Enfin, tout à l'Est se trouve le logement du gardien. Les patios ont pour rôle de dissocier les différents pôles mais également de créer un environnement qualitatif pour les usagers, le personnel et surtout les animaux. Les patios servent également de zone de promenade, de sortie et de détente pour les animaux.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

A ce stade du projet, il est réalisé une notice technique (BETEM PACA) de niveau APS des travaux.

L'allotissement envisagé à ce stade des études est le suivant :

1. TERRASSEMENT – GROS OEUVRE
2. CHARPENTE COUVERTURE ETANCHEITE
3. MENUISERIES
4. CLOISONS DOUBLAGES FAUX PLAFONDS PEINTURE
5. SERRURERIE METALLERIE
6. REVETEMENTS DE SOLS ET MURS
7. CHAUFFAGE VENTILATION CLIMATISATION PLOMBERIE
8. COURANTS FORTS COURANTS FAIBLES
9. MOBILIER
10. EQUIPEMENTS CANINS
11. VOIRIE RESEAUX DIVERS
12. ESPACES VERTS AMENAGEMENTS EXTERIEURS

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La fourrière sera exploitée en régie communautaire ou rétrocédée à la commune de Furiani. Une association de protection des animaux aura la charge de gérer le refuge. L'accueil sera assuré chaque jour du lundi au vendredi de 14h à 17h30 sur le site. Les locaux seront quotidiennement lavés, désinfectés et désodorisés chaque jour. Ils seront également désinsectisés au moins une fois par mois et dératisés au moins une fois par an. Les données de la SPA et de la fondation Affinity permettent d'estimer qu'environ 130 chiens et 40 chats seront abandonnés ou perdus par an sur le territoire intercommunal. En dehors des chiens rendus rapidement à leur propriétaire, 47 % sont adoptés, 15 % restent dans le refuge en attente d'adoption et 6 % sont euthanasiés. Pour les chats, 37 % sont adoptés, 13 % restent au refuge et jusqu'à 22 % sont euthanasiés. Le refuge, en étant attentif au taux moyen de séjour de 50 jours, sera susceptible d'accueillir pour le territoire intercommunal de la CAB, environ 25 animaux simultanément.

Au total, l'installation sera en capacité d'accueillir simultanément 33 animaux. En restant pessimiste sur le critère de l'adoption, ce chiffre pourrait atteindre de manière cohérente 50 animaux. Par ailleurs, la CAB se réserve le droit d'accueillir d'autres animaux des communes voisines. Au maximum, il n'y aura pas plus de 100 animaux sur le site.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier de permis de construire

Evaluation des incidences Natura 2000 au titre des articles L. 414.1 à L. 414.7 et R. 414-1 à R. 414-29 du code de l'Environnement (cf. arrêté préfectoral n°2B-2021-06-01-00002 en annexe).

Déclaration au titre des installations classées pour la protection de l'Environnement au titre des articles L 511-1 et suivants et R 512-47 et suivants du code de l'Environnement, rubrique 2120 alinéa 3 « Chiens »

Demande d'autorisation de défrichement au titre de l'article L 341-1 et suivants du code Forestier.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale	24 571 m <sup>2</sup>
Surface plancher totale	463 m <sup>2</sup>
Autres surfaces bâties couvertes	440 m <sup>2</sup>
Total emprise projet	903 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Lieu dit Fornaccina  
20600 Furiani

Parcelles

B 2578

B 477

B 475

B 2572

B 2576

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 4 2° 6 4' 2 9" 72 Lat. 0 9° 4 4' 0 1" 74

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Furiani
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>PPRI FURIANI approuvé le 15/06/2004 PPRT ENGIE approuvé le 25/01/2016</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p><b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b></p>	<p><b>Oui</b></p>	<p><b>Non</b></p>	<p><b>Lequel et à quelle distance ?</b></p>
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>FR9400571 Etang de Biguglia distance 300 m FR9402014 Grand herbier de la côte orientale distance 1,4km FR9410101 Etang de Biguglia distance 300 m</p>
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des spécimens de 2 espèces végétales patrimoniales sont interceptés par les emprises du projet : <i>Serapias parviflora</i> (protégée) et <i>Lathyrus ochrus</i> (non protégée mais à répartition localisée en Corse). Une faune protégée est également présente. Des mesures d'organisation des travaux permettra d'éviter la destruction de spécimens. Par ailleurs, Le projet est situé au sein d'un réservoir de biodiversité terrestre de la Trame verte et Bleue de Corse. (voir détails dans le pré-diagnostic environnemental).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet se situant sur une parcelle naturelle. Néanmoins, la superficie du projet reste faible. L'ensemble du reste de la parcelle est laissé naturelle. (voir détails dans le pré-diagnostic environnemental).
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet fait l'objet d'une déclaration ICPE faisant l'objet de prescriptions en matière de santé publique et de gestion des effluents : désinfection et entretien des box tous les jours, traitement par équarrissage des cadavres, évacuation des déjections etc... Les animaux feront l'objet de contrôles vétérinaires journaliers permettant ainsi d'éviter toute propagation de maladie. Les animaux arrivants sont séparés des animaux bien portant par des box prévus à cet effet ce qui limite également l'émergence d'un impact en matière de santé publique.
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase de chantier engendrera nécessairement un trafic d'engin de chantier. Ces trafic présent sera temporaires et limités dans le temps. La phase de fonctionnement engendrera un léger trafic automobile. Sur une journée, le trafic induit concerne les employés et les clients du refuge. Ce trafic est négligeable.
<b>Nuisances</b>	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	La phase de chantier engendre des nuisances sonores en journée pour les habitation et activités humaines autour du projet. Cet impact reste limité, aucune activité ou habitation ne se situe à proximité immédiate du site. La phase de fonctionnement engendrera du bruit du fait de la présence d'animaux. L'impact de ce bruit pour les populations alentours est très limité du fait qu'il n'y a aucune habitation à proximité. De plus, la présence de la 4 voies engendre actuellement des nuisances sonores.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase de chantier peut engendrer occasionnellement des odeurs. Cet impact reste limité et n'est que temporaire et occasionnel. La phase de fonctionnement pourra engendrer des odeurs du fait de la présence des animaux. Des mesures de désinfection et d'entretien permanents des locaux sont mis en œuvre par le maître d'ouvrage dans le cadre de l'ICPE.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase de chantier peut engendrer des vibrations occasionnelles pour des habitations à proximité. Le projet se situe très éloigné d'habitations, l'impact du chantier est donc très négligeable
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase de fonctionnement pourra engendrer des émissions lumineuses par la présence d'éclairages nocturnes afin de sécuriser la fourrière et le refuge.
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase de chantier peut engendrer des rejets dans l'air du fait des gaz à échappement. Néanmoins, cet effet reste limité et temporaire.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le fonctionnement du projet engendrera des rejets d'eau de lavage lors de l'entretien des box. Ceux ci sont récupérés et traités afin qu'ils ne soient pas rejetés dans le milieu naturel.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet de fourrière engendrera des effluents d'eaux résiduaires issus des éléments suivants : - Effluents issus des chiens et chats : nettoyage des box, évacuation des déjections... - Effluents domestiques : eaux ménagères, de lavage et eaux vannes. En plus des visiteurs, le projet accueillera au minimum un gardien logeant sur place, technicien de capture, un employé. - Effluents pluviaux
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'ensemble des phases du projet produira différents déchets : déchets ménagers, DIB, BTP. Les déchets liés au chantier sont traités selon la réglementation en vigueur. Des déchets à risque infectieux seront également produits sur le site du fait de la présence d'un bâtiment dédié aux soins vétérinaires. Ces déchets seront récupérés par la société SANICORSE et pris en charge pour leur traitement. Les déchets d'équarrissage seront récupérés et gérés par la société EQUARRICORSE

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site du projet de fourrière est prévu au PLU de la commune de Furiani. Il n'est fait état d'aucun usage ou d'occupation du sol actuellement. De plus, une grande partie des parcelles du projet restera inchangée ce qui limite l'impact sur l'occupation du sol de la fourrière. L'impact du projet sur l'occupation du sol sera donc négligeable.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Une description des impacts et des mesures mises en œuvre par le maître d'ouvrage est présenté dans l'annexe "Pré-diagnostic environnemental"

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

APS  
Pré-diagnostic environnemental (Etat initial, impact et mesures)

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

BASTIA

le,

01 SEP. 2021

Signature



Le Président de la Communauté  
d'Agglomération de Bastia

*Louis Pozzo di Borgo*  
LOUIS POZZO DI BORGIO